



Formation des vérificateurs 2020

Module :

B2

Spécifications du module et du prestataire

Poids

Groupe cible

- *Responsables et collaborateurs d'un office de vérification, d'un laboratoire d'étalonnage ou d'essai*
- *Personnes intéressées, p.ex. responsables pour des poids, responsables de système qualité dans des entreprises de production, etc.*

Durée

8 heures (4 heures de théorie et 4 heures d'exercices pratiques)

Conditions d'admission

- *CFC dans un métier technique avec expérience pratique en technique de mesure*
ou
- *Diplôme ES ou HES (expérience pratique en technique de mesure souhaitée)*

Objectifs de la formation

Le participant acquiert des connaissances approfondies sur l'étalonnage, l'ajustage, la vérification et l'entretien des poids ainsi que dans les actes normatifs juridiques. Il sait appliquer les bases physiques lors de la détermination du poids d'un corps dans l'air et maîtrise le maniement des balances de laboratoire et des comparateurs de masse.

Contenus du module

- *Exécution de l'ordonnance du DFJP sur les poids (RS 941.221.2)*
- *Masse et poids*
- *Correction de la poussée de l'air, valeur conventionnelle*
- *Utilisation correcte de balances de laboratoire et de comparateurs*
- *Hiérarchie des étalons : Poids de référence et traçabilité*
- *Subdivision des poids en classes d'exactitude*
- *Exigences métrologiques et techniques (recommandations OIML R 111, R 52)*
- *Étalonnage, ajustage, vérification et entretien des poids*

Contrôle des compétences

Examen écrit et pratique dans le cadre du module B.

Le contrôle des compétences compte comme partie de l'examen professionnel supérieur pour l'obtention du diplôme fédéral de vérificateur des poids et mesures.

Durée de validité pour l'obtention du diplôme

3 ans

Prestataire

METAS, Lindenweg 50, 3084 Wabern

Remarques

Aucune

Coûts

Coût total du module B (B1 et B2) : Fr. 3'000.-

Les cours (à l'exception des frais d'examen des modules) sont gratuits pour les vérificateurs désignés par le canton, conformément à l'article 3 du règlement de formation actuel de METAS.